



Des nouvelles du Comité de Jumelage avec Bergtheim

L'assemblée Générale du Comité de Jumelage Franco-Allemand s'est tenue le 24 février 2026. Nous n'étions que 14.

Le résultat de l'exercice 2025 est de 1187,82 €. Grâce aux cotisations, aux dons (encore merci à tous les donateurs) et à la subvention de la mairie, nous avons pu accueillir dignement les allemands en juin 2025 et finir l'année avec un résultat positif (aussi grâce au goûter de l'Avent).

Le bureau a été réélu. L'équipe active du Comité de Jumelage souhaite conserver deux animations par an : l'après-midi goûter-bricolage de l'Avent, et une soirée à un autre moment de l'année.

Le 14 février 2026, le groupe de musiciens « Les Rockamamours » nous a permis d'organiser une soirée dansante très conviviale.

Cette année, pas de voyage à Bergtheim, il n'y a pas assez de participants. Certains membres iront peut-être voir leurs amis allemands par leurs propres moyens.

Nous espérons pouvoir organiser un vrai voyage l'année prochaine afin de reformer des liens qui au fil des années, se distendent... et puis la Bavière est une vraie belle destination de vacances en été !

Le conseil municipal a été renouvelé à Bergtheim comme à Boutiers-Saint Trojan.

Konrad Schlier qui était maire depuis 2008, ne s'est pas représenté, il aspire à une retraite méritée.

Deux listes se sont affrontées : la liste menée par Mickael Burger, ancien conseiller municipal du parti des Verts (die Grün en allemand), et celle menée par Angelika Königer, ancienne adjointe de la CSU (union chrétienne-sociale, en allemand Christlich-Soziale Union ; parti politique allemand de centre droit qui existe exclusivement en Bavière, dans le reste du pays c'est la CDU).

Les électeurs ont été plus assidus que nous : la participation a été de 72 % des votants.

Mickael Burger a été élu avec 59,3 % des voix.

Nous souhaitons que les deux nouveaux conseils municipaux soient au moins aussi impliqués dans le jumelage que l'étaient les précédents.

Il faut rappeler que le pacte de jumelage entre les deux communes a été signé le 28 avril 1984 entre le maire allemand Ernst STEIGLEDER et le jeune maire de Boutiers-Saint Trojan Robert RICHARD.

En plus des conseillers municipaux, nous serons heureux d'accueillir tout nouveau participant à cette aventure qui ouvre nos horizons vers de nouveaux amis, une autre région, et nous laisse un tas de beaux souvenirs. N'hésitez pas nous contacter

Le bureau :

Nathalie de Lamarre : 06 17 33 65 22

nathaliedelamarre@hotmail.com

Sophie Laguerre : 06 29 42 03 20

sosolaguerre@gmail.com

Guy Vaunac : 06 09 79 15 82

Nathalie Lefort : 06 64 67 30 59

